



L'ASSISTANT DIRECTEUR DE CASTING

Formations 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

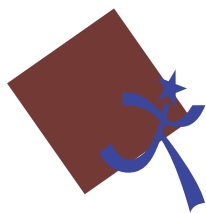
19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'action de formation	PAGES 12-13
Conditions d'inscription	PAGES 14-16
Quelques mots sur le métier	PAGES 18-20
Public concerné et objectifs	PAGES 18-22
Modalités de mise en œuvre	PAGES 23-24
Programme détaillé	PAGES 25-28
Conditions générales de vente	PAGE 29

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promovons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1 L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2 Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3 L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4 L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5 Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage. Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF. Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6 Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à aiguiser et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

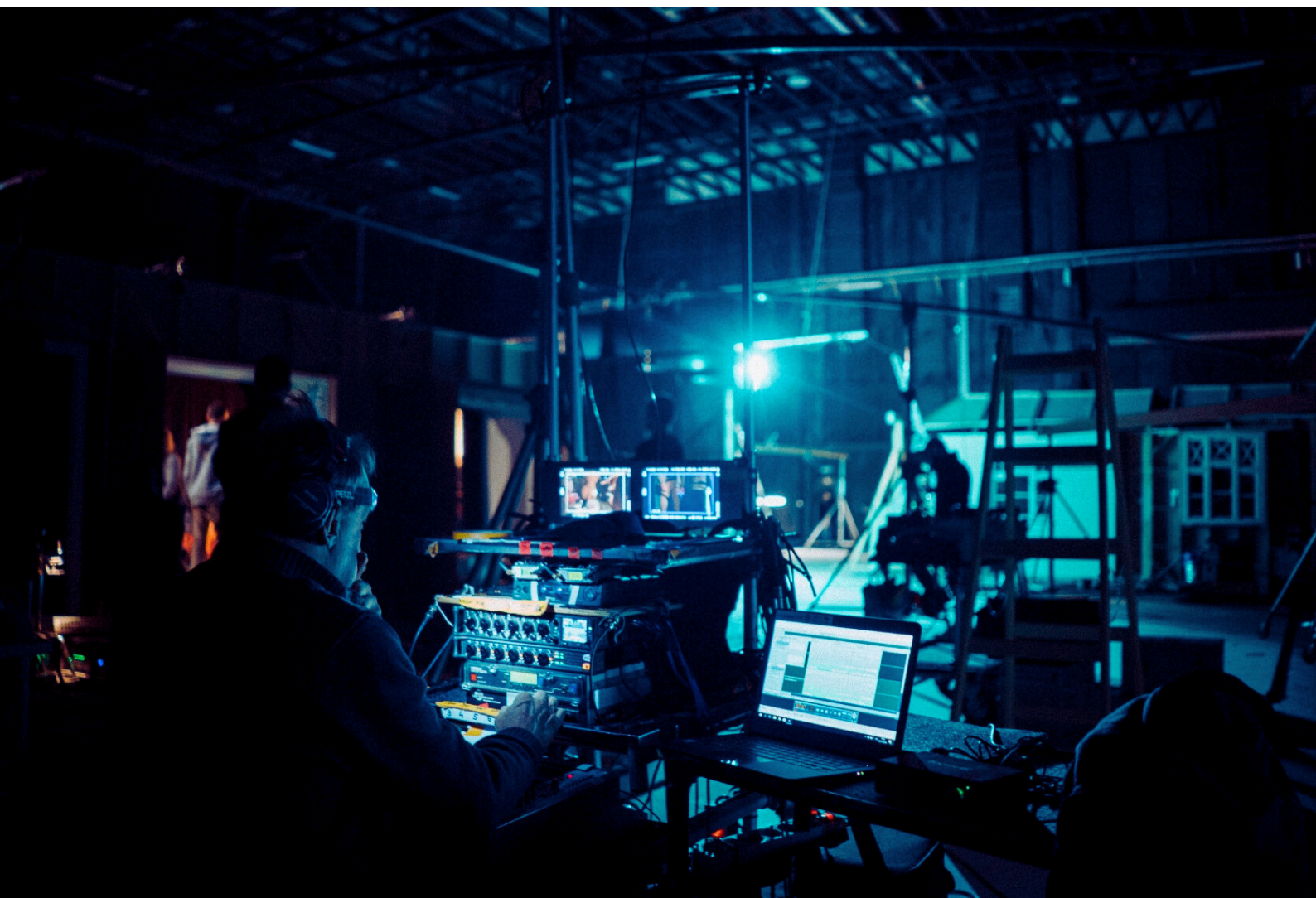
- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la Charte de la Diversité, le CEFPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.

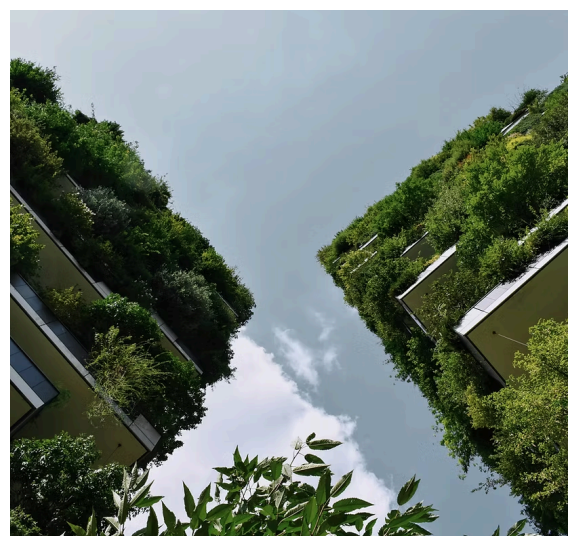


Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPF soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- 🌍 L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- 🌍 Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- 🌍 La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



ecoproD

Le CEFPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez-nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

- **En tant que demandeur.euse d'emploi**

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

- **En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel**

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FAFCEA à hauteur de 4800€ /an.

Si vous êtes inscrit à la Chambre des Commerces et de l'Industrie, et dans les secteurs de la culture, des médias, des arts, du spectacle, des loisirs, de la communication, etc. vous bénéficiez d'une prise en charge par l'AFDAS.

Si vous êtes en profession libérale, vous bénéficiez d'une prise en charge par le FIF-PL.

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au



UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « ASSISTANT DE REALISATION » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

Le CEFPPF propose deux parcours diplômants reconnus par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'Éducation Nationale et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de réalisation cinéma, audiovisuel et contenu numérique** » niveau 5 (EU)

La formation « Assistant de réalisation » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*

L'ASSISTANT DE RÉALISATION

BLOC 2 : PRÉPARATION DE LA DISTRIBUTION ARTISTIQUE D'UN PROJET DE TOURNAGE OU DU CASTING D'UN ENREGISTREMENT

(long-métrage, série, unitaire, flux, publicité, contenu numérique)

■ L'ASSISTANT DIRECTEUR DE CASTING, DE L'ANALYSE DES RÔLES À L'ORGANISATION DES ESSAIS

■ DESCRIPTION DES ACTIVITES

L'assistant directeur de casting participe à la recherche et à la sélection des comédiens en fonction des critères définis pour chaque rôle, ainsi que des directives émises par le réalisateur et la production. Bien souvent, les artistes très connus ne passent pas par son intermédiaire : ils sont directement choisis par le réalisateur — qui peut avoir écrit un rôle spécialement pour eux — ou par le producteur.

Aux côtés du directeur de casting, l'assistant est chargé de repérer des profils, d'organiser et de préparer les essais, et de contribuer à proposer aux réalisateurs une sélection de comédiens susceptibles de convenir à des rôles précis. Il intervient dès la phase de préparation du projet, une fois contacté par la production. À partir du dépouillement et du scénario, il aide à identifier le nombre de rôles à distribuer et leur importance.

L'assistant directeur de casting effectue une première présélection de comédiens, en s'appuyant sur les fichiers existants, mais aussi en participant éventuellement à un casting « sauvage », c'est-à-dire en repérant des personnes dans l'espace public. Il prépare et met en place les séances d'essais filmés ou photographiques, en assure la logistique, puis organise les éléments à transmettre au directeur de casting, qui les présentera au réalisateur et à la production.

Comme le directeur de casting, l'assistant n'est généralement pas présent pendant le tournage.

■ POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

À l'issue d'une expérience reconnue sur plusieurs projets en tant qu'assistant·e, il est possible d'envisager des postes en tant que chargé·e de casting ou directeur·rice de casting adjoint·e, et évoluer progressivement vers la direction de casting.

PETITS CONSEILS POUR REUSSIR A S'INSERER A L'ISSUE DE LA FORMATION

L'assistant de directeur de casting

Le court-métrage constitue souvent une étape pertinente pour accéder aux fonctions de Directeur de casting. Bien que ces projets soient fréquemment faiblement rémunérés, ils offrent un cadre idéal pour développer ses compétences, enrichir son CV et gagner en légitimité sur un poste à responsabilités.

Pour les assistants déjà engagés sur des productions professionnelles, travailler parallèlement comme chef de poste sur des courts-métrages peut renforcer leur crédibilité auprès des producteurs, notamment dans le cadre de films à petits budgets.

Le court-métrage permet également de collaborer avec de jeunes réalisateurs, de constituer un réseau professionnel et d'accompagner l'émergence de futurs projets de long-métrage.

Il est néanmoins recommandé de privilégier des productions encadrées et déclarées, afin de garantir le respect des obligations légales et des conditions de sécurité. Des structures telles que La Fémis ou Les Films du GREC peuvent être contactées pour identifier des projets encadrés et reconnus.

Un CV percutant

Le CV doit être mis à jour régulièrement et s'adapter au tournage sur lequel on postule

EX : indiquer sur son CV qu'on a le BAFA pour postuler sur un tournage avec des enfants.

En ce qui concerne les langues vivantes, n'hésitez à introduire dans votre CV un flash code qui renverra sur une vidéo de vous parlant la langue.

Faire partie d'une association

Avant de solliciter l'ARDA, d'autres associations tout aussi efficaces peuvent permettre de rencontrer d'autres professionnels

(Contatez l'ARA ou groupes de discussions sur Facebook)

Lire la presse professionnelle (Ecran Total, Le Film Français)

Vous pouvez venir au CEFPP pour consulter les revues et en faire des copies gratuites.

Les activités de l'assistant directeur de casting

L'assistant·e directeur·rice de casting occupe une place essentielle dans le processus de préparation d'un projet audiovisuel, cinématographique ou numérique. Sous la responsabilité du ou de la directeur·rice de casting, il ou elle contribue à l'ensemble des actions qui permettent d'identifier, de rechercher et de sélectionner les profils artistiques les plus pertinents pour donner vie aux personnages d'un scénario. Son rôle s'exerce aussi bien en bureau — lors de la phase de dépouillement, d'analyse du scénario et de constitution du fichier casting — que sur les lieux dédiés aux auditions filmées, où il organise, coordonne et parfois réalise les essais des comédiens. Il ou elle peut également être amené·e à participer à des séances de casting sauvage, dans des espaces publics, pour repérer des profils non professionnels en accord avec les souhaits artistiques de la réalisation.

En collaboration constante avec le ou la directeur·rice de casting, l'assistant·e analyse les documents préparatoires (scénario, conducteur, préconducteur) afin d'identifier les rôles, typologies et enjeux narratifs du projet. Cette première étape consiste à dégager les caractéristiques artistiques, sociales et physiques attendues pour chaque personnage, ainsi que les éventuelles contraintes réglementaires ou techniques (présence d'un mineur, scènes sensibles, aptitudes physiques particulières, continuité visuelle). Le dépouillement permet alors de structurer l'ensemble des données nécessaires à la recherche de profils : il s'agit de hiérarchiser les rôles selon leur importance, de clarifier les intentions de la réalisation et de traduire ces éléments dans des fiches de dépouillement claires et opérationnelles.

À partir de ces analyses, l'assistant·e directeur·rice de casting entreprend la recherche de profils. Il ou elle mobilise pour cela les fichiers internes de comédiens, les bases de données professionnelles, les agences artistiques, les réseaux sociaux, les recommandations, et parfois des repérages sur le terrain. L'assistant·e élabore ensuite des listes de présélection, en s'appuyant sur une lecture attentive du scénario et en veillant à respecter les critères de cohérence artistique, de diversité, d'accessibilité et de non-discrimination. Chaque proposition doit pouvoir être argumentée, que ce soit pour des rôles principaux ou secondaires : l'assistant·e doit démontrer sa capacité à justifier la pertinence d'un profil en fonction des enjeux dramatiques, des relations entre personnages et des intentions exprimées par la réalisation.

L'organisation des essais filmés constitue un autre volet essentiel du métier. L'assistant·e prépare les conditions techniques et logistiques des auditions, qu'elles se déroulent en présentiel ou à distance : choix des scènes, préparation des fiches candidats, gestion des plannings, installation du matériel de captation, accueil des comédiens et briefing. Il ou elle assure un cadre respectueux, confidentiel et bienveillant, où chaque artiste peut évoluer avec confiance. L'assistant·e peut participer directement à la captation, veiller à la qualité des images et du son, identifier clairement les prestations filmées et effectuer un pré-dérushage pour faciliter la prise de décision. Il ou elle contribue ainsi à produire des supports exploitables pour la direction de casting, la réalisation ou la production.

La dimension administrative est également une composante importante du poste. L'assistant·e collecte, vérifie et organise les documents nécessaires à l'engagement des artistes : pièces d'identité, autorisations spécifiques, certificats médicaux éventuels, droits à l'image, dossiers réglementaires pour les mineurs, ou encore éléments requis par les services de production. Il ou elle constitue et met à jour les dossiers individuels, s'assure de leur conformité avec la réglementation et les conventions collectives, et transmet les informations aux services concernés. Cette rigueur administrative garantit la bonne sécurisation du travail des artistes et le respect des obligations légales.

Tout au long du processus, l'assistant·e directeur·rice de casting développe et mobilise un ensemble de compétences relationnelles et artistiques indispensables. Le sens de l'observation, la diplomatie, la patience et la capacité à mettre ses interlocuteurs en confiance sont fondamentaux pour accueillir et accompagner les comédiens, qu'ils soient professionnels ou amateurs. L'assistant·e doit faire preuve d'intuition et de sens critique pour percevoir le potentiel d'un artiste au-delà de son apparence immédiate, tout en maintenant un jugement professionnel aligné sur les besoins du projet. L'organisation, la rigueur et la gestion des priorités sont également essentielles pour répondre à des plannings souvent serrés et des contraintes de production exigeantes.

En parallèle, l'assistant·e doit être capable de collaborer étroitement avec l'ensemble des équipes artistiques, techniques et éditoriales : directeur·rice de casting, réalisateur, directeur de production, 1er assistant réalisateur, agents artistiques et comédiens. Cette collaboration repose sur une compréhension fine des enjeux de chacun, sur une communication claire et sur la capacité à adapter ses propositions aux contraintes successives de la création audiovisuelle.

Ainsi, le métier d'assistant·e directeur·rice de casting exige une combinaison équilibrée de sens artistique, de compétences techniques, de maîtrise organisationnelle et de qualités humaines. Il constitue une fonction centrale dans la préparation d'une œuvre audiovisuelle, où chaque choix de casting contribue à la cohérence, à la sensibilité et à la réussite artistique du projet.

UNE FORMATION MODULAIRE CERTIFIANTE

Définition d'un bloc de compétence

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lorsque celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

“Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)”

La modularisation des diplômes nécessite de raisonner dans une logique de compétences professionnelles lisibles, tout en prenant en compte les contraintes des entreprises et des salariés en matière d'accessibilité et de financement de la formation.

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionnel

ACTIVITES - METHODES D'EVALUATION - COMPETENCES

BLOC D'ACTIVITÉS 2

RNCP41481BC02 -Préparation de la distribution artistique d'un projet de tournage ou du casting d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, flux, publicité, contenu numérique)

Préparation de la sélection des profils artistiques ou des intervenants

- Lecture analytique du scénario, du conducteur ou du préconducteur pour identifier les rôles, profils ou figures à mobiliser
- Dépouillement des rôles, fonctions ou participations attendues, selon les formats (fiction, flux, contenus numériques, publicité)
- Intégration des besoins spécifiques exprimés par le réalisateur, la production ou l'équipe éditoriale dans le ciblage des profils recherchés
- Constitution et actualisation d'une base de comédiens (fichier casting) ou d'intervenants ou publics potentiels
- Mobilisation de fichiers internes ou de bases extérieures, et recherche de profils via le réseau professionnel
- Organisation de castings sauvages ou recherches ciblées dans des environnements non professionnels
- Préparation et transmission de listings de présélection
- Appui à la prise en compte des profils en situation de handicap dans les recherches et les présélections

Organisation et traitement des essais filmés ou présentations

- Préparation ou vérification des conditions logistiques et techniques des auditions filmées, briefings ou présentations, en présentiel ou à distance
- Réalisation ou appui à la réalisation des enregistrements d'audition, de présentation ou briefings pour les rôles à pourvoir, chroniqueurs ou intervenants
- Accueil et accompagnement des comédiens, invités ou intervenants dans le respect des règles de confidentialité et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Montage ou pré-dérushage des enregistrements et essais filmés pour faciliter l'analyse ou la prise de décision
- Présentation des supports à la réalisation, à la production ou à l'équipe éditoriale

Gestion des éléments administratifs des profils sélectionnés

- Collecte des documents nécessaires à leur engagement, à l'indemnisation ou à l'assurance des comédiens, invités ou intervenants
- Vérification de la conformité des pièces transmises (identité, autorisations, contrats, certificats médicaux, autorisations spécifiques liées au droit à l'image ou à la protection des mineurs, le cas échéant)
- Préparation ou mise à jour des dossiers individuels pour la production ou le service administratif
- Appui à la prise en compte des dispositions spécifiques prévues par les conventions collectives et la réglementation en vigueur, notamment en matière de handicap, de droit à l'image ou de protection des mineurs
- Transmission des éléments administratifs aux services concernés (production, gestion, paie)

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION DU BLOC 2

- **Modalités d'évaluation du BLOC 2 :**

→ MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

- Constitution d'un dossier de casting
- Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels

Les candidats doivent, à partir d'un scénario d'un film de 20 minutes, proposer au réalisateur.trice du projet des comédiens.ennes pour les rôles secondaires :

Les candidats doivent justifier à l'oral la pertinence de leur choix

Lieu : centre de formation

Modalités : 4 semaines de préparation individuelle

(en centre) à partir d'un scénario de court métrage puis 40 minutes de soutenance orale individuelle

→ CONTRÔLE CONTINU

- Objectif :
Apprécier l'implication, la régularité et la fiabilité du candidat tout au long de la séquence de formation.

→ TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

- Objectif :
Vérifier les repères fondamentaux liés à la structuration, à la recherche et à la gestion administrative de profils dans un processus de casting.

Les candidats doivent répondre à différentes questions par écrit sur l'organisation d'un casting d'un long métrage/ série/ documentaire/ programme de flux

Lieu : Centre de formation

Modalités : 1 heure de questions rédigées

les candidats présentent leur projet à l'oral face à un jury composé de professionnels en activité
La validation du bloc se matérialise par la remise d'un certificat.

■ COMPÉTENCES ATTESTÉES À L'ISSUE DU BLOC 2

Réaliser le dépouillement des rôles, fonctions ou participations à distribuer pour structurer les recherches de casting, en effectuant une lecture analytique du scénario, conducteur ou préconducteur, en identifiant pour chacun les caractéristiques artistiques, sociales, physiques ou fonctionnelles attendues, en tenant compte du format de production et des intentions de la réalisation, de la production ou de l'équipe éditoriale, et en structurant les informations sous forme de fiches préparatoires.

Rechercher et organiser les profils artistiques ou intervenants répondant aux besoins identifiés pour constituer une présélection transmise à la réalisation ou à la production, en mobilisant les fichiers internes, bases de données externes et réseaux professionnels, en menant si besoin des castings sauvages ou des recherches ciblées, et en préparant un fichier casting intégrant les critères de diversité, d'accessibilité et de prise en compte du handicap.

Organiser et mettre en œuvre les essais filmés, briefings ou séances de présentation pour produire des supports exploitables pour la sélection finale par la réalisation, la production ou l'équipe éditoriale, en préparant les conditions logistiques et techniques des enregistrements, en accueillant les participants dans le respect des règles de confidentialité, de sécurité et d'accessibilité, en assurant ou en coordonnant les prises de vues selon les standards attendus, et en préparant les fichiers pour consultation.

Gérer les éléments administratifs des profils artistiques ou intervenants sélectionnés pour sécuriser leur engagement dans le respect des obligations réglementaires et conventionnelles, en collectant et vérifiant les pièces requises (identité, autorisations, certificats, etc.), en préparant ou actualisant les dossiers individuels, en intégrant les dispositions spécifiques liées au handicap, à la minorité ou au droit à l'image, et en assurant leur transmission aux services concernés (production, gestion, paie).

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Ce Bloc inscrit au RNCP sous le numéro RNCP41481BC02 et intitulé " Préparation de la distribution artistique d'un projet de tournage ou du casting d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, flux, publicité, contenu numérique)" est une certification susceptible d'être délivrée en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Le Titre d'Assistant de Réalisation cinéma, audiovisuel et contenus numériques dont il est un module peut également être obtenu par le biais de la VAE, ainsi que chacun des trois autres Blocs de Compétence qui le constituent.

Bloc 1 : Préparation et organisation en équipe réalisation d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, programme de flux, contenus numériques)

Bloc 3 : Repérage des décors d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Bloc 4 : Gestion en équipe régie de la logistique, de la sécurité et de l'écoresponsabilité d'un tournage ou d'un enregistrement (long-métrage, série, unitaire, publicité, audiovisuel de flux, contenu numérique)

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande,

CERTIFICAT ET INSERTION

PASSERELLE D'ENTREE ET POURSUITE DE PARCOURS À L'ISSUE DE CETTE FORMATION

Le titre Assistant de réalisation (niveau 5) ouvre la possibilité d'évoluer vers un titre professionnel de niveau 6.

Le bloc de compétences « Préparation de la distribution artistique d'un projet de tournage ou du casting d'un enregistrement » constitue par ailleurs une porte d'entrée permettant d'intégrer le parcours complet d'Assistant de réalisation (niveau 5), qui peut ensuite mener vers un niveau supérieur.

Que vous souhaitiez intégrer la formation après une expérience préalable ou envisager une poursuite vers un niveau plus avancé, vous pouvez contacter le responsable pédagogique pour un conseil personnalisé.

TAUX D'INSERTION A L'ISSUE DE LA CERTIFICATION

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	14	0	100	54	57
2022	19	0	92	38	43
2021	38	0	97	52	42
2020	17	0	100	64	73

■ PUBLIC ET OBJECTIFS

■ PUBLIC CONCERNÉ :

Assistants de réalisation, régisseurs, assistants de production, chefs de file, comédiens (cinéma, fiction TV, films publicitaires).

Les stagiaires peuvent présenter des niveaux de formation initiaux variés. La réussite de leur parcours repose avant tout sur leurs capacités d'adaptation et de polyvalence, enrichies par des connaissances théoriques sur les spécificités du secteur et par l'acquisition de compétences techniques développées au cours de la formation.

■ PRÉ-REQUIS DES CANDIDATS

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

■ SELECTION DES CANDIDATS

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...)

■ OBJECTIF PRINCIPAL :

Conçue dans un souci de polyvalence et de réalisme, cette formation s'attache exclusivement aux fonctions d'assistant directeur de casting.

A l'issue de ce programme, les stagiaires auront acquis l'ensemble des connaissances de base nécessaires à l'exercice de la fonction d'assistant directeur de casting de fiction.

En fonction de leur expérience antérieure, la formation pourra permettre une insertion professionnelle directe sur un poste de directeur de casting

■ METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class

- Cas pratiques et exercices de simulation à partir d'un scénario de court-métrage

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	4 semaines soit 140 heures soit 20 jours
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
Formation en présentiel :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35 – 01 40 32 45 00
Date des sessions :	Du 7 avril au 4 mai 2026 Du 6 juillet au 31 juillet 2026
Prix :	7 000 euros HT

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, Responsable pédagogique au CEFPF Formateur.trice référent.e : Membre de l'ARDA
----------------------------------	--

Les intervenants sont tous des Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	- Apports théoriques et Master Class animés par des professionnels du secteur pour comprendre les enjeux et les pratiques du métier. - Cas pratiques et mises en situation à partir d'un scénario de court métrage produit en préparation, permettant d'expérimenter concrètement les compétences attendues en casting
Nombre de stagiaires par poste de travail :	1 ordinateur Mac par personne (logiciels Pack Office et MMS)
Modalités d'évaluation :	Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.
<u>En fin de formation :</u>	A l'issue de chaque bloc de compétence, les stagiaires préparent un dossier qu'ils présentent pendant 40 min face à un jury composé de professionnels en activité.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 1 :

DÉPOUILLEMENT, ANALYSE ET STRUCTURATION DES RECHERCHES

■ 1^{re} journée :

Présentation

Objectif :

- Présentation du métier de directeur de casting et de la répartition des tâches avec son assistant
- Sensibiliser les apprenant·e·s aux règles déontologiques et au cadre sécurisant des auditions
- Lecture du scénario et dépeuplement rôles

Contenu :

Présentation des objectifs
Le rôle de l'assistant directeur de casting
Rappel du cadre professionnel en audition, incluant la sensibilisation aux VHSS
Distribution d'un scénario de court-métrage utilisé pour les exercices pratiques et des scénarios de mise en situation
Premiers éléments d'analyse préparatoire au dépeuplement

■ 2^e journée :

Première rencontre avec le réalisateur

Objectif :

Rencontre avec un réalisateur
Mise en perspective des enjeux de production (réalisme, contraintes de tournage, continuité)
Méthodologie rigoureuse de dépeuplement

Contenu :

Formulation des intentions artistiques associées à chaque rôle
Définition et hiérarchisation des catégories de rôles : principaux, secondaires, silhouettes, interventions spécifiques

■ 3^e journée :

Construction des fiches de dépeuplement

Objectif :

Transformer l'analyse du scénario en une première version structurée des fiches de dépeuplement intégrant séquences, enjeux et intentions artistiques

Contenu :

Élaboration d'une première version des fiches de dépeuplement conforme aux usages professionnels

Diversité, accessibilité, non-discrimination

Objectif :

Renforcer la compréhension des obligations professionnelles liées à la diversité, à l'accessibilité, à la non-discrimination et à la prise en compte des biais dans le processus de casting

Contenu :

Introduction aux principes d'égalité, diversité et inclusion dans le casting
Sensibilisation aux représentations, aux biais inconscients et aux enjeux de représentativité
Prise en compte des situations de handicap dans les recherches de profils et l'organisation des auditions

■ 4^e journée :

Construction d'un fichier casting

Objectif :

Organiser et structurer un fichier casting professionnel
Établir un lien cohérent entre le dépeuplement et la recherche de profils

Contenu :

Définition des champs essentiels d'un fichier casting : identité, caractéristiques, rôle visé, sources, disponibilités, contraintes
Articulation logique du dépeuplement en vue du fichier casting

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Objectif :

Dépeuplement, intentions et cohérence artistique
Rencontre avec les réalisateurs des court-métrages de mise en situation

Contenu :

Les apprenant·e·s réalisent un dépeuplement détaillé, formulent les intentions artistiques associées à chaque rôle et procèdent à une vérification la cohérence entre enjeux narratifs, caractéristiques des rôles et orientations de casting.

■ 5^e journée :

Panorama des ressources de casting et apports de l'IA

Objectif :

Comprendre le rôle et le fonctionnement des agences, des réseaux professionnels, des fichiers internes et des écoles d'interprétation.
Introduire les usages professionnels de l'intelligence artificielle dans le repérage, la recherche ciblée et le pré-tri de profils.

Contenu :

Présentation des principales sources professionnelles de recherche de profils :

- agences artistiques et fonctionnement des relations avec les directeurs de casting
- fichiers internes et bases de données propres aux productions ou sociétés de casting
- réseaux professionnels et repérage via les plateformes dédiées
- écoles d'interprétation, conservatoires et formations spécialisées

Introduction aux usages de l'intelligence artificielle dans le casting :

- recherche ciblée de profils
- pré-tri automatisé selon des critères artistiques ou techniques
- limites, bonnes pratiques et cadre éthique

Rencontre avec un agent de comédiens

Objectif :

Comprendre les échanges, les attentes et les pratiques professionnelles d'un agent.

Contenu :

Rôle de l'agent dans le processus de casting
Interactions professionnelles et circulation des informations

■ SEMAINE 2 :

Recherche de profils, présélection et castings sauvages

■ 1^{ère} journée :

Méthodes de recherche

Objectif :

Analyser des profils à partir des besoins narratifs et techniques identifiés dans le dépouillement. Approfondir l'utilisation des bases internes et externes ainsi que des outils numériques et de l'IA afin d'optimiser la pertinence et l'efficacité de la recherche.

Contenu :

Analyse des répliques et indices scénaristiques
Détermination de critères artistiques, techniques et comportementaux
Pertinence des profils au regard des enjeux narratifs
Méthodes d'élargissement ou de ciblage de la recherche

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Objectif :

Constitution d'une première liste élargie de profils pertinents

Contenu :

Exploitation des bases internes et externes initiée en Semaine 1 :
agences artistiques
réseaux professionnels
écoles, conservatoires
plateformes spécialisées

Introduction avancée à l'IA : veille, tri automatique, extraction de mots-clés, pré-filtrage

■ 2^{ème} journée :

Organisation pratique des auditions

Objectif :

Maîtriser l'ensemble des aspects logistiques, réglementaires et déontologiques liés à l'organisation des auditions. Développer les compétences nécessaires à la gestion des flux, des documents et de la confidentialité.

Contenu :

- Planification et gestion du planning
- Structuration des flux d'accueil : entrants/sortants, confidentialité, temps d'attente
- Gestion des documents obligatoires : droits à l'image, autorisations, pièces spécifiques
- Rappel des obligations VHSS et du cadre protecteur des auditions
Mise en situation : préparation d'un dispositif d'audition

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Casting de comédiens professionnels

Objectif :

Procéder à une première sélection de comédiens professionnels

Contenu :

- Analyse de CV, bandes démo, réseaux professionnels
- Lecture et prise de notes lors de visionnages
- Identification des premiers choix et alternatives possibles
- Préparation d'une présélection cohérente pour validation

■ 3^{ème} journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Casting sauvage (enfants et adultes)

Objectif :

Savoir conduire un casting sauvage auprès d'adultes et d'enfants, dans une démarche respectueuse, sécurisée et méthodologique. Développer les capacités d'observation, d'entretien, de prise de photos, et d'évaluation comportementale.

Contenu :

Casting sauvage (adultes)

- Repérage terrain : lieux, populations cibles, autorisations
- Approche de profils non professionnels
Mini-interviews, prise de photos, recueil du consentement
- Notes et premières catégorisations

Casting sauvage (enfants)

- Approfondissement de la méthodologie : relation adaptée à l'âge prise en compte des besoins spécifiques observations comportementales
- Ajustements de scènes possibles selon profils rencontrés
- Gestion du cadre légal et réglementaire du travail avec mineurs

■ 4^{ème} journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Retour terrain & intégration

Objectif :

Structurer les retours de terrain, les organiser dans un fichier casting exploitable, et construire une présélection argumentée.

Contenu :

Retour terrain & intégration
Tri, classement et regroupement des profils repérés
Analyse comparative : adéquation rôle/profil
Intégration préliminaire au fichier casting
Hiérarchisation et structuration des informations récoltées

Construction de la présélection

Objectif :

Initier les premières prises de contact professionnelles avec les profils identifiés.

Contenu :

Constitution d'une présélection argumentée (2 à 4 rôles selon projet)
Rédaction d'arguments artistiques et techniques
Préparation des premières prises de contact avec agents, familles ou profils repérés

Ajustements des fiches et mise en cohérence avec le dépouillement

■ 5^e journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Fichier casting finalisé

Objectif :

Définir les besoins et objectifs des futures auditions en sélectionnant les scènes tests et les formats adaptés.

Contenu :

Finalisation du fichier casting professionnel
Vérification de la cohérence dépouillement / intentions / profils
Ajustements méthodologiques individualisés

Analyse des besoins d'audition

Objectif :

Préparation au pilotage des auditions de la semaine suivante

Contenu :

Préparation technique (cadre et son)
Choix des formats : entretiens, scènes, improvisations

■ SEMAINE 3 :

ORGANISATION ET RÉALISATION DES ESSAIS FILMÉS

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

■ 1^e journée :

Préparation des auditions

Objectif :

Préparer des scènes d'audition adaptées aux enjeux artistiques et narratifs du projet

Contenu :

Sélection des scènes pertinentes pour révéler les enjeux des rôles
Découpage technique et dramaturgique
Définition des intentions artistiques à explorer
Identification des axes de jeu et variantes possibles
Mise en forme des scènes tests destinées aux auditions

Analyse des auditions & méthodologie de sélection finale

Objectif :

Analyser les auditions à partir de critères objectifs et professionnels

Contenu :

Critères artistiques : vérité du jeu, énergie, présence, direction
Adéquation rôle/comédien : physique, continuité, cohérence narrative
Identification des premiers choix à partir des essais
Méthodologie de sélection finale :
- critères narratifs, artistiques et technique
- arbitrages de production
- contraintes logistiques et réglementaires
Initiation à la grille d'aide au choix post-callbacks

■ 2^e journée :

Conduite d'audition adultes

Objectif :

Savoir conduire des auditions professionnelles avec des comédiens adultes : accueil, brief, directions de jeu, gestion des variations, cohérence artistique et observation active.

Contenu :

Accueil des artistes : cadre, confidentialité, disponibilité
Brief clair et concis : contexte, intentions, attentes
Directions courtes : ajustements, variations simples
Maintien de la cohérence artistique et relationnelle
Gestion du rythme et des flux d'audition

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Auditions dirigées : scènes tests

Objectif :

Développer les compétences nécessaires pour diriger des scènes tests et collecter des données pertinentes pour la sélection.

Contenu :

Mise en scène des essais avec adultes
Directions artistiques adaptées aux profils observés
Observation fine du jeu : qualités, limites, potentiel
Notes techniques et artistiques pour la présélection
Enregistrement et organisation des prises

■ 3^e journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Auditions enfants

Objectif :

Acquérir les compétences spécifiques liées aux auditions d'enfants, en prenant en compte les besoins pédagogiques, émotionnels et réglementaires.

Maîtriser les méthodes d'essais adaptés, d'observation comportementale et de gestion de l'attention.

Contenu :

Accueil adapté à l'âge et au niveau de maturité
Travail plateau : jeux préparatoires, mise en confiance
Essais adaptés : scènes simplifiées, interactions dirigées
Gestion de l'attention, du stress et du rythme
Prises d'observation et premières sélections

Variations simples sur scènes ou situations
Tests complémentaires selon profils identifiés
Observation comportementale approfondie
Notes artistiques et techniques en vue de la shortlist
Ajustement des critères selon les réponses des enfants

■ 4^e journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Sélection et pré-montage

- Objectif : Sélectionner, analyser et organiser les prises d'audition
- Contenu :
Tri et sélection des prises les plus pertinentes
Pré-montage des essais (séquences clés, comparatifs)
Analyse argumentée des performances
Justification des choix artistiques
Préparation d'un rendu clair pour la validation

Première présentation aux réalisateurs de courts - métrages de mise en situation

- Objectif : Préparer une première présentation au réal et intégrer ses retours pour orienter les choix de présélection et les futures étapes de callbacks.
- Contenu :
Visionnage sélectif des auditions
Retours artistiques et remarques techniques
Discussion sur les pistes de présélection
Orientations pour la préparation des callbacks
Ajustements éventuels

■ 5^e journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Atelier shortlist

- Objectif : Construire une shortlist argumentée et préparer de manière méthodique les callbacks, en intégrant les retours des réalisateurs et les enjeux de cohérence artistique, technique et narrative.
- Contenu :
- Constitution de la liste finale :
rôles principaux
rôles secondaires
silhouettes
- Comparaison des performances
- Harmonisation des choix narratifs et artistiques
- Préparation de notes pour la production/ réalisation

Préparation des callbacks

- Objectif : Définir le planning, les scènes et les outils nécessaires à la prochaine phase d'audition.
- Contenu :
- Synthèse des retours des réalisateurs
- Ajustement des choix et priorités
- Sélection des scènes pour les callbacks
- Élaboration du planning d'audition
- Préparation des fiches acteurs et outils de suivi

■ SEMAINE 4 :

■ 1^e journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Structure du dossier final

- Objectif : Comprendre la structure attendue du dossier
- Contenu : Présentation de l'architecture complète du dossier

Rédaction des présentations et argumentaires

- Objectif : Identifier les rubriques obligatoires et les preuves à fournir puis rédiger les argumentaires et présentations justifiant leurs choix artistiques, méthodologiques et RSE.
- Contenu :
Méthodologie d'écriture d'un argumentaire professionnel
Justification de la cohérence artistique : intentions, continuité, enjeux narratifs
Critères et objectifs de sélection (artistiques, techniques, comportementaux)
Intégration explicite des principes RSE : diversité, accessibilité, non-discrimination
Travail individualisé sur les dossiers

■ 2^e journée :

QCM

- Objectif : Évaluer les connaissances théoriques acquises à travers un QCM
- Contenu : QCM d'évaluation

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Callbacks adultes

- Objectif : Accompagner les apprenant-e-s dans une nouvelle session de callbacks adultes afin d'affiner les comparatifs et d'opérer des arbitrages définitifs.
- Contenu :
Réalisation de nouveaux essais avec variation de jeu
Comparatifs entre candidats présélectionnés
Observation fine des critères artistiques et techniques
Arbitrages finaux : adéquation rôle/comédien, cohérence narrative
Sélection préliminaire en vue de la shortlist finale

■ 3^e journée :

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Callbacks enfants

- Objectif : Conduire les callbacks enfants, finaliser les comparatifs et procéder aux ajustements nécessaires pour la constitution des dossiers.
- Contenu :
Nouveaux essais adaptés aux capacités des enfants
Variations simples pour observer nuances et spontanéité
Comparatifs : articulation jeu / comportement / continuité
Arbitrages : respect des intentions, stabilité, direction possible

Derniers ajustements et montage

Objectif :

Initier le montage final des prises sélectionnées.

Contenu :

Finalisation des sélections définitives
Ajustement des argumentaires et des preuves
Préparation des prises à intégrer au dossier
Pré-montage ou montage final des essais retenus

■ **4^e journée :**

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Relecture finale et rendu des dossiers

Objectif :

Accompagner les apprenant-e-s dans la finalisation et la mise en forme du dossier

Contenu :

Vérification de la conformité du dossier aux attentes RNCP
Relecture croisée et harmonisation de la forme
Ajustements finaux : orthographe, structure, cohérence interne
Rendu officiel des dossiers finalisés

2e présentation individuelle

Objectif :

Organiser leur deuxième présentation individuelle en présence du réalisateur pour obtenir les derniers retours avant soutenance

Contenu :

Présentation individuelle des dossiers au réalisateur
Retours artistiques personnalisés
Ajustements verbaux et dernière validation qualitative
Préparation de la soutenance du lendemain

■ **5^e journée :**

Mise en situation professionnelle à partir de scénarios de court-métrages produits, en phase de préparation

Soutenances orales individuelles

Objectif :

Présenter oralement le dossier final devant un jury professionnel composé de directeurs de casting.

Evaluer la capacité des apprenant-e-s à argumenter leurs choix et vérifier leur maîtrise globale des compétences du Bloc 2

Contenu :

Présentation orale structurée du dossier
Justification des choix artistiques, techniques et méthodologiques
Analyse des enjeux narratifs et des intentions
Évaluation de la cohérence globale et de la compréhension du processus de casting
Questions du jury et échanges professionnels
Validation finale ou recommandations pour progression



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÉGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

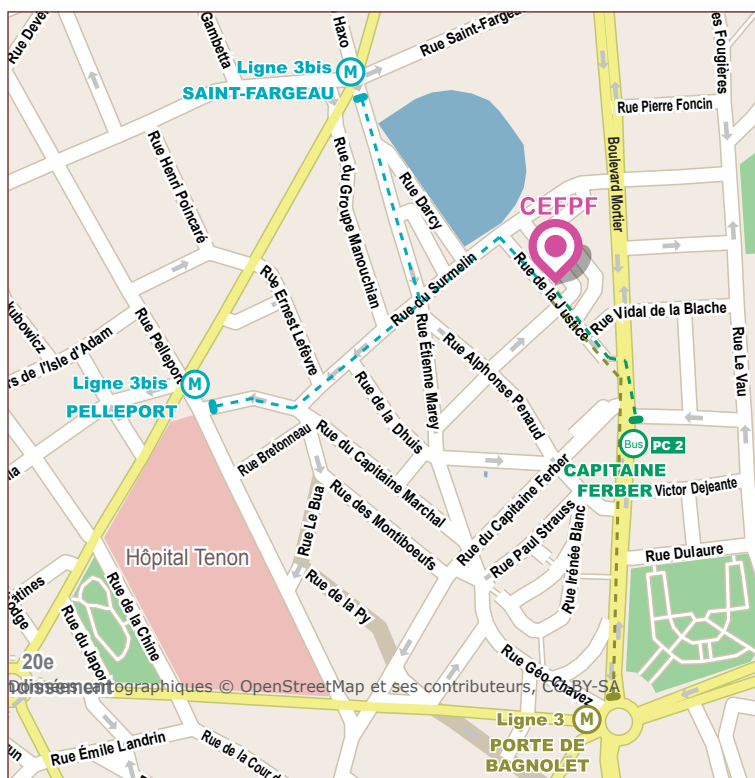
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

